



Construction d'un garage automobile professionnel en ville

Par **mkemp**, le **07/06/2019** à **20:07**

Bonjour,

J'habite une maison depuis 29 ans. Pendant 28 ans le terrain voisin ne m'appartenant pas se situant à la gauche de mon logement consistait en un garage privé et un terrain qu'un voisin cultivait. Le terrain a été vendu à un garagiste professionnel qui possède déjà un garage à 20 mètres à la droite de mon logement.

Celui-ci m'a informé qu'il allait construire sur ce terrain un second garage tout le long de mon jardin. Je vais donc d'après ses dire, me retrouver avec un mur d'une hauteur de 4m20. Celui-ci forcément va provoquer des nuisances, ne serait ce que le fait que je n'aurai plus de soleil dans le jardin et je m'attends à ce qu'il installe une cabine à peinture au bout de son terrain et celle ci se retrouvera à moins de 15 mètres de mon logement.

Il me dit que le service de l'urbanisme lui a donné l'autorisation verbalement.

Quel recours puis je avoir contre cette construction ?

Merci par avance pour vos renseignements